

Au parlement fédéral

Comme la nouvelle session fédérale ne s'est ouverte que jeudi après-midi, le 22 janvier, notre journal de la semaine dernière n'a publié que le discours du Trône et un bref préambule. Il nous était absolument impossible d'en dire davantage à cause de l'heure à laquelle notre journal va sous presse.

L'annonce d'un plébiscite est la principale nouvelle contenue dans le discours programme de la session. Les autres projets relatifs à notre effort de guerre, comme la contribution d'un milliard pour fournir des armes et des vivres à la Grande-Bretagne et à ses alliés, ne sont que la continuation de la politique déjà connue du gouvernement d'aider de toutes les forces du pays à la victoire des Britanniques. A cette politique, une seule réserve avait été faite: celle de ne pas imposer la conscription pour service en dehors du pays.

M. King ne demande pas à changer maintenant cette décision. Il demande le droit de le faire, si son gouvernement et le parlement canadien le jugent plus tard à propos.

Il estime que la tournure de la guerre, devenue vraiment universelle, peut à un certain moment exiger l'envoi des troupes canadiennes en dehors de nos frontières, pour la défense du pays. Il serait juste alors que ce rôle ne soit pas réservé seulement aux volontaires, mais assigné aussi aux conscrits. On peut prévoir, par exemple, que le Canada soit appelé à contribuer à la défense des Etats-Unis et de l'Alaska, ou qu'il devienne impératif d'envoyer plus de renforts à nos forces d'outre-mer que le volontariat n'en fournit.

Bref, la situation actuelle n'exige pas encore la conscription pour service extérieur, mais elle peut se gêner, et il faut être prêts à tout.

Le Premier Ministre demande donc à être libéré de l'engagement qu'il avait pris de ne pas imposer une telle conscription.

Le débat engagé sur cette question depuis la première heure de la guerre, reprend avec plus d'intensité que jamais.

"C'est une honte, s'écrie M. Meighen; vous allez consulter le peuple, alors que vous devez le mener à la bataille où l'appellent les dieux de l'Empire". Et M. Hanson se fait aussi véhément qu'il le peut pour répéter à la Chambre des Communes les dénonciations de son successeur à la chéfferie conservatrice, son nouveau chef. Il compare M. King à Néron, cet empereur romain qui jouait du violon pendant que Rome brûlait. Il déterre une citation de

Lincoln pour trouver le moyen de traiter de lâches ceux qui ne s'enrôlent pas pour service outre-mer. Il conclut en proposant la conscription immédiate, sur une base sélective, des hommes et des femmes du pays, afin d'assurer un effort de guerre national total sur n'importe quel théâtre de la guerre.

M. Coldwell, chef des Coopératives, a fait un discours plus modéré. Il appuie en principe le plébiscite. Il propose que le gouvernement demande au peuple non seulement le droit d'imposer la conscription des hommes pour service outre-mer, mais aussi la conscription complète et efficace des industries de guerre, de la richesse accumulée et des institutions financières, ces droits devant exercer simultanément.

M. Blackmore, chef du Crédit Social, a annoncé qu'il appuiera l'amendement proposé par M. Coldwell, ainsi que celui de M. Hanson. Comme on sait, le chef du Crédit Social est un conscriptionniste de toujours.

M. King a prononcé un maître discours à l'appui de sa politique. Sa revue des oeuvres de guerre de son gouvernement jusqu'à date a été des plus impressionnantes. Il a clairement démontré que la conscription aurait été jusqu'ici inutile et nuisible. Mais il a ajouté que le présent est tellement compliqué et que l'avenir s'annonce tellement difficile qu'il faut être prêt à tout, même à la conscription pour service en dehors du Canada si les circonstances l'exigent.

Il demandera donc au peuple de le libérer de l'engagement qu'il a pris de ne pas imposer telle conscription. Tout cela est clair, franc et honnête, et le chef libéral a été acclamé par l'immense majorité de ses partisans.

Il y aura certaines défections chez les libéraux. Ross Gray, député de Lambton, un grand ami de M. Hepburn, a annoncé dès mardi soir qu'il votera avec M. Hanson. Il y en aura quelques autres comme lui. D'autre part, Ed. Lacroix, député de Beauce, a déclaré qu'il ne suivra pas M. King parce qu'il ne veut pas faire la moindre concession aux extrémistes qui réclament déjà la conscription.

Les discours se continuent. Lionel Chevrier, l'éloquent député de Cornwall, a résumé la situation avec une grande clarté. M. Brunelle, député de Champlain, a aussi annoncé qu'il appuie entièrement le gouvernement.

Le parti tory au Parlement fait bloc compact derrière M. Hanson, depuis que M. Sasseville Roy n'en est plus. Celui-ci va, paraît-il, se joindre à MM. Lacroix et Lacombe pour

LES CONSERVATEURS CRAignent QUE LA REponse soit "NON"

Ottawa. — La seule interruption d'importance pendant le discours de l'hon. M. King, aujourd'hui, aux Communes, a été faite par le député conservateur, Karl Hamuth, de Waterloo-sud. Comme ce dernier demandait à M. King ce que ferait le gouvernement après le plébiscite qui aura lieu bientôt, le premier ministre a dit: "Je suis prêt à m'en remettre au peuple; mon honorable ami ne l'est sûrement pas. Ici, puis-je ouvrir une parenthèse pour dire que si mon honorable ami a peur que le peuple se prononce contre la conscription, et que s'il est encore prêt à ce qu'elle soit mise en force sans aucune consultation du peuple, alors j'aimerais savoir comment il s'attend à ce que l'unité de ce pays soit maintenue."

HEPBURN PARLERA POUR M. MEIGHEN DANS YORK-SUD

Toronto. — Le premier ministre Mitchel Hepburn a déclaré aujourd'hui qu'il adressait la parole en faveur du T. H. Arthur Meighen, candidat conservateur dans la prochaine élection complémentaire du 9 février dans York-South. M. Meighen a pour adversaire M. J.-W. Noseworthy, C.C.F.

"A cause des événements actuels, j'ai demandé à M. Meighen la permission d'adresser la parole dans sa campagne électorale", a déclaré le premier ministre.

M. Ian Strachan, député libéral de Toronto-St-Georges, a dit qu'il adresserait aussi la parole en faveur de M. Meighen.

refuser à M. King de le délier de son engagement.

En somme, après maints discours le Parlement va voter le plébiscite, qui aura lieu à bonne heure au printemps.

Les adversaires de M. King s'évertuent à lui demander: "Que ferez-vous après le plébiscite?" Et le premier ministre de répondre: Je n'ai rien à déclarer à ce sujet. Si je demande à être libéré d'un engagement antérieur, ne croyez pas que je suis prêt à en prendre un autre."

La politique ministérielle reste donc ce qu'elle a été jusqu'ici, et il n'est pas sûr qu'elle change après le plébiscite.

Les impôts et les emprunts assureront la victoire. Choisissons bien — le prêt.

Mesure inutile

Il faudra que les partisans de la conscription pour le service outre-mer soient bien habiles pour passer à travers les mailles du raisonnement du très honorable Mackenzie King. A la Chambre des Communes, hier, dans une longue revue des travaux de guerre, tant pour la défense du territoire canadien que pour l'aide aux Alliés sur les différents théâtres du conflit, le premier ministre a prouvé à l'évidence que cette mesure du service obligatoire pour l'étranger est inutile et qu'elle peut même devenir dangereuse en rompant, à la fois, l'unité nationale et l'équilibre que le gouvernement s'efforce de maintenir entre les diverses sortes d'activités sur lesquelles s'appuie notre effort militaire.

Le pays applique déjà le principe de la conscription pour les besoins de sa sécurité personnelle, dit en substance M. King, et on se propose d'étendre davantage l'application de ce principe, sur une base sélective, à savoir de placer le soldat, l'ouvrier et les autres aux postes pour lesquels ils sont le mieux qualifiés et où ils pourront rendre les meilleurs services. En adoptant une semblable ligne de conduite, le Canada ne se montre pas égoïste. "Le maintien de la sécurité de notre propre territoire canadien et des territoires adjacents à nos côtes, comme Terre-Neuve et le Labrador, constitue l'une des formes essentielles de notre effort de guerre dans son ensemble".

Et le premier ministre de détailler l'effort accompli jusqu'ici. Il est tel que même les plus préjugés ne sauraient reprocher au gouvernement de n'avoir pas tenu les promesses qu'il a faites, de ne pas avoir rempli le programme qu'il s'était tracé. Chacune des tâches auxquelles le Canada se voue actuellement a une importance capitale, qu'il s'agisse du plan d'entraînement des aviateurs, de la construction des vaisseaux ou de la production des vivres. Le volontariat a donné aux armées de l'air, de mer et de terre les recrues dont ils ont besoin. Il n'est pas désirable que la conscription pour outre-mer vienne compromettre le succès des initiatives prises depuis le début des hostilités.

A tout événement, le ministre King n'est pas disposé à recourir à cette mesure. Il a assumé des obligations précises lors des élections générales et il s'efforce de les acquitter au meilleur de ses talents. En décidant de tenir un plébiscite, le gouvernement n'essaie en aucune façon d'échapper à ses responsabilités. Il veut simplement savoir si le peuple, à cause des circonstances nouvelles, est prêt à modifier le mandat qu'il lui a donné. Le discours du premier ministre offre une ample matière à réflexion pour tous ceux qui ont à coeur la victoire des Alliés dans la présente guerre et le salut du pays canadien. (La Presse).

LA QUESTION DU PLEBISCITE

AMENDEMENTS PROPOSES PAR MM. HANSON ET COLDWELL

Le gouvernement se propose de soumettre sans délai, au parlement une mesure législative établissant les rouages nécessaires à la tenue du plébiscite, aussitôt que possible. La question que le gouvernement se propose de poser à la population est tout simplement celle-ci:

"Consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de recrutement pour le service militaire?"

Quant à la question du service militaire obligatoire pour outre-mer sur laquelle pivote depuis près d'une semaine tous les débats et qui a fait le sujet des rumeurs les plus plausibles comme les plus fantaisistes, M. King n'en a soufflé mot. On peut même assumer que tout son discours n'est qu'un plaidoyer indirect et presque un réquisitoire contre la conscription pour service outre-mer.

"En dépit de tout ce qui a été

et est encore accompli a dit M. King sur ce sujet, les adversaires du gouvernement cherchent à faire de la conscription un symbole de l'effort de guerre total du Canada."

Le premier ministre a ajouté que "l'effort total ne peut être réalisé sans équilibre parfait de toutes les armes. Ainsi on ne parviendra pas à un effort total, si, après avoir enrôlé un certain nombre d'hommes dans la ma-

(Suite à la page 7)

LA RUSSIE A BESOIN

DE SECOURS MEDICAUX

ENVOYEZ VOS CONTRIBUTIONS A

Campagne de la Croix-Rouge Canadienne pour la Russie
718, BANQUE SUN LIFE, MONTREAL
ou à la succursale de la Croix-Rouge la plus proche

LE FROID EN EUROPE

Berne. — De l'Espagne à la Turquie et de Stockholm à Naples, un froid très vif ajoute aux misères des pauvres gens d'Europe, mal nourris, mal habillés, qu'ils soient dans des maisons sans feu ou sur les champs de bataille.

Moscou a rapporté que les soldats allemands gèlent par milliers sur le front oriental.

Le *Basel National Zeitung* a dit que les Allemands ont organisé plusieurs trains-hôpitaux spéciaux à bord desquels les victimes du froid peuvent être traitées durant le voyage à l'hôpital.

En Italie le manque d'eau dû à la congélation des ruisseaux a causé un abaissement de 20% du courant électrique et une réduction de la semaine d'ouvrage à cinq jours.

Il est tombé plus d'un pied de neige à Naples.

La plus froide journée en cent ans à Bâle

Près de Bâle, où il y a trois jours on enregistrait la journée la plus froide depuis cent ans — 11 sous zéro — le Rhin était solidement gelé d'un côté à l'autre pour la première fois de mémoire d'homme. La glace sur les lacs et les rivières a forcé la Suisse à réduire de 50% l'éclairage des rues.

Après six jours d'abondante neige en Roumanie, Bucharest rapporte un froid de 18 degrés sous zéro, et Cernauti, 31.

Les tempêtes de neige ont continué en Turquie, arrêtant la navigation. Les ouvriers de Stamboul étaient incapables de débarrasser les rues d'énormes amoncellements.

Les tramways de Stockholm arrêtaient dans une violente tempête de neige.

La France et l'Espagne endurent leur troisième dur hiver de suite.

MANGE DU ALL-BRAN pour la CONSTIPATION



"...les mots me manquent pour faire l'éloge de cette céréale"

...dit M. Ernest Bisailon, 5686 - 3ème av., Rosemont, Qué.

"Je ne peux pas trouver assez de mots pour décrire les bonnes qualités du ALL-BRAN KELLOGG!" dit M. Bisailon. "Je souffrais depuis longtemps de la constipation, mais c'est un malaise qui ne me tracasse plus depuis que je mange du ALL-BRAN KELLOGG."

Pourquoi n'essayez-VOUS pas la "meilleure méthode" ALL-BRAN de corriger la constipation due à l'insuffisance de "volume" approprié dans votre alimentation? Céréale excellente, elle aide en même temps à vous maintenir régulier. Le ALL-BRAN KELLOGG attaque la cause de ce malaise ordinaire... c'est un contraste plaisant aux purgatifs violents qui ne soulagent que temporairement. Essayez-le. Mais, rappelez-vous, ALL-BRAN prend du temps. Mangez-en tous les jours comme céréale ou dans des muffins, et buvez beaucoup d'eau. Vous pouvez acheter ALL-BRAN en deux grandeurs commodées chez votre épicerie; ou en paquets individuels dans les restaurants. Fabriqué par Kellogg à London, Canada.

ALL-BRAN KELLOGG assure une régularité NATURELLE.

Beau succès de la campagne du timbre de Noël

L'honorable L.-A. Taschereau félicite et remercie le public

QUELQUES CHIFFRES

Le président du comité provincial du Timbre de Noël, l'honorable M. L.-A. Taschereau, s'est déclaré enchanté du résultat de la dernière souscription organisée au profit de nos oeuvres antituberculeuses.

On sait que la vente du Timbre de Noël, en 1941, dans la province de Québec, a rapporté au-delà de \$50,000, soit une augmentation de 42 pour cent, apparemment la plus considérable enregistrée au Canada, sur le montant recueilli en 1940.

C'est un succès magnifique et qui dépasse les prévisions les plus optimistes, a dit l'honorable M. Taschereau: "J'en profite donc pour féliciter et remercier le public qui, sollicité de tous les côtés à la fois, n'en a pas moins discerné l'importance de cette cause vitale et a témoigné envers elle de tant de générosité. Je veux aussi assurer vos familles que l'argent souscrit sera dépensé pour elles, pour leur protection et celle de leurs enfants. Ah! le beau travail que vont accomplir les dispensaires, les colonies de vacances, toutes les ligues et associations antituberculeuses.

"Il me fait plaisir", reprit le président du comité provincial du Timbre de Noël, "de remercier d'une façon spéciale les autorités religieuses qui ont secondé notre appel, les journaux quotidiens et hebdomadaires ainsi que Radio-Canada, les postes indépendants de radio et les cinémas qui ont porté cet appel aux quatre coins de la province. Je n'oublie pas les comités locaux du Timbre de Noël qui ont rivalisé d'ardeur et dont les efforts ont été si dignement couronnés. Ce succès est leur succès, il est celui de tous, et chacun peut en prendre sa part et s'en réjouir."

L'AGRICULTURE A BESOIN D'HOMMES

Le partage du potentiel humain entre les forces armées, l'agriculture et l'industrie du Canada sera demandé au gouvernement fédéral par la Fédération canadienne de l'agriculture en ce moment en congrès à Ottawa. M. H.-H. Hannam, président de la fédération, dit que les besoins de l'agriculture augmentent constamment et ne peuvent être satisfaits qu'avec l'assurance d'avoir plus d'hommes sur les fermes. Il faut nécessairement que les cultivateurs possèdent un revenu suffisant pour payer ceux qui sont à leur emploi. Avec une assistance de ce genre, les cultivateurs produiront le plus possible en 1942. On a nommé un comité pour préparer les résolutions qui seront soumises lundi au gouvernement fédéral.

L'HON. W. GIROUARD A LA VOIRIE PROVINCIALE

Québec. — L'hon. Wilfrid Girouard, procureur général, a été nommé par arrêté ministériel ministre intérimaire de la voirie et des travaux publics pendant l'absence de l'hon. T.-D. Bouchard.

FINANCES DE LORD HAW-HAW

Londres, 29. — M. Walter-S. Liddall, député conservateur, demande à M. Anthony Eden, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères: "Le secrétaire d'Etat sait-il qu'un individu appelé William Joyce, sujet britannique interné en territoire allemand et employé par la radio allemande, reçoit 10 livres (\$40) par mois du gouvernement britannique. Prendra-t-il des dispositions pour arrêter immédiatement les paiements à Joyce et aux traitres comme lui?"

Il n'a pas indiqué le moyen par lequel l'argent parvient à "Lord Haw-Haw", soit à William Joyce.

LE RECRUTEMENT DU C.A.R.C. ET M. VICTOR DORE

La Légion canadienne donnera des cours aux candidats canadiens français

Le chef de scadrille honoraire Victor Doré, surintendant du conseil de l'Instruction publique de la province de Québec et aussi président du Comité de la 3e région d'entraînement aérien pour les services d'éducation de la Légion canadienne, annonce aujourd'hui que les Canadiens français désireux de devenir pilotes d'avions de combat ou de bombardiers, ou observateurs, mais n'ayant pas les qualifications nécessaires au point de vue d'éducation, recevront l'aide de la Légion canadienne.

Un programme d'études a été préparé et des classes seront bientôt organisées où les mathématiques et la physique seront enseignées aux futurs membres d'équipages aériens qui n'ont pas les connaissances suffisantes ces deux matières. Les candidats devront avoir fait au moins deux ans à l'école primaire supérieure et devront aussi passer un examen médical.

Des cours du soir seront tenus à Montréal deux fois par semaine pendant dix semaines. Les étudiants qui auront passé leur examen final seront éligibles pour l'enrôlement dans le Corps d'aviation royal canadien comme pilotes ou observateurs.

Des classes de conversation anglaise seront aussi tenues et les étudiants qui en ont besoin auront l'avantage d'apprendre en anglais l'équivalent des termes les plus importants dans la technique et l'aéronautique.

L'inscription pour ce cours d'étude peut être faite par les Canadiens de langue française âgés de 18 à 41 ans qui ont deux ans d'école primaire supérieure et qui peuvent passer l'examen médical. Le candidat devra s'adresser au centre de recrutement du C. A. R. C., 1254 rue Bishop, Montréal.

L'organisation de ces classes pour les Canadiens-français suit de près un programme semblable d'instruction en anglais qui vient d'être organisé par la Légion canadienne et, déjà, deux groupes d'étudiants ont terminé ce cours durant ces derniers mois.

MALTE A EU 1,400 ALERTES AERIENNES

La Valette, Malte, 29. — Les trois alertes d'aujourd'hui à Malte portent à 1,400 le nombre

avec
Ginger Ale
Bière de
Gingembre,
Citron,
Eau Tonique

Pour Économiser,
Buvez le
GIN
de **KUYPER**

● Vous paierez de bon
cœur votre tribut au pays
— car le gin de Kuyper est
marqué encore à bas prix
pour une boisson aussi
bonne, aussi moelleuse

GIN
de **KUYPER**

Distillé et embouteillé au Canada sous la
surveillance directe de JOHN de KUYPER
à SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande
Maison fondée en 1655

10 oz. \$ 1.05
26 oz. \$ 2.40
40 oz. \$ 3.45

317 FRR

d'alarmes aériennes qu'a eues cette île de la Méditerranée depuis le début de la guerre.

Un grand nombre d'avions ennemis ont survolé l'île pour lancer quelques bombes et causer un peu de dommage à la population civile. On croit qu'un avion de l'Axe a été descendu.

GARE AUX ABUS

Kingston, Ont., 29. — A la 48e session annuelle du conseil national des femmes, la présidente de l'organisation, Mme Edgar Hardy, d'Ottawa, rappela aux membres, leurs responsabilités concernant la vie chère et leur affirma qu'advenant la faillite du plafond des prix, les femmes en recevront tout le blâme.

Mme Hardy critiqua sévèrement celles qui doublèrent et même triplèrent leur provision de sucre. De pareils agissements, si on les continue, engendreront la ration et le système des coupons.

NOUVELLE REGIE SUR LES PLAQUES D'ACIER

Ottawa, 29. — On a annoncé au ministère des munitions et des approvisionnements que les importateurs de plaques d'acier de certaines catégories devront maintenant obtenir une permission du régisseur de l'acier avant de donner une commande aux Etats-Unis.

Pour les fins de la nouvelle ordonnance, émise par M. F.-B. Kilbourn, régisseur de l'acier, et approuvée par M. R.-C. Berkinsaw, président de la Commission de contrôle des industries en temps de guerre, on ne mentionne que les plaques d'acier laminé à plat de plus de 48 pouces de largeur et de 3-16 de pouce d'épaisseur, celles qui ont plus de 6 pouces de largeur et de 1/4 de pouce d'épaisseur et les plaques d'acier de plancher de même grandeur de tout modèle en haut relief ou en bas relief.

L'ordonnance embrasse éga-

lement les pièces de rebut, les déchets d'aciérie et tout autre matériel secondaire.

Etant donné l'incertitude de pouvoir obtenir des plaques de plus de 96 pouces de largeur, le régisseur a averti les fabricants canadiens de ne pas commander de telles plaques lorsqu'il est possible d'en utiliser de plus étroites.

Les chantiers maritimes et les grosses chaudronneries, qui achètent des plaques pour remplir les contrats de la compagnie de la Couronne, la Wartime Merchant Shipping Limited et ceux de la division de la construction maritime au ministère des munitions et des approvisionnements, ne tombent pas sous l'empire de la nouvelle ordonnance.

Exploit des sous-marins ... soviétiques

Les immenses ravages causés par la flotte russe des Mers polaires

Moscou. — Les dépêches venant des Mers polaires affirment aujourd'hui que les sous-marins soviétiques ont semé la ruine parmi les transports allemands tentant d'atteindre leurs postes éloignés au delà du cercle de l'Arctique et ont coulé entre autres vaisseaux 45 45 transports chargés de troupes et de ravitaillement.

Les dépêches ajoutent que si les troupes nazies en Finlande et en Norvège souffrent d'une pénurie de vivres, de vêtements et de munitions il faut en trouver la cause dans les activités navales soviétiques menées dans des conditions extrêmement hasardeuses.

LA
RUSSIE
SE BAT

LA
RUSSIE
SAIGNE

ENVOYEZ vos CONTRIBUTIONS

ENVOYEZ IMMEDIATEMENT VOS CONTRIBUTIONS A LA
Campagne de la Croix-Rouge Canadienne pour la Russie
718, IMMEUBLE SUI LIFE, MONTREAL
ou à la succursale de la Croix-Rouge la plus proche

LA GAZETTE DU NORD

MONTREAL, VENDREDI, 30 JANVIER 1942

PAGE 3

NOTES SUR LA GUERRE

Les Japonais ont dû ralentir davantage leur poussée sur les divers fronts, cette semaine.

Ils ont eu du succès en Birmanie, mais ils l'ont payé très cher en avions démolis par les aviateurs américains qui aident les Chinois. Ils paient aussi chèrement leur lente avance vers Singapour. C'est à se demander s'il leur restera assez de forces pour prendre cette forteresse quand ils l'atteindront.

Ils ont subi des pertes maritimes formidables dans le dé-

troit de Macassar, où leur flotte allait atteindre Bornéo. Les alliés leur ont coulé des navires à la douzaine et noyé des milliers d'hommes dans un combat de cinq jours. Ces pertes obligeront peut-être les Nippons à modifier leur programme d'invasion. Nous croyons, avec M. Churchill, que l'Australie n'est pas immédiatement menacée.

On n'a guère de nouvelles des Philippines, où les deux

armées restent sans doute sur leurs positions.

En Afrique, le général Rommel a lancé une contre-offensive qui l'a ramené presque au centre de la Lybie. Mais il semble y être arrêté. En voilà qui inspire des craintes aux Britanniques par sa tenacité combative.

Les Russes avancent encore dans leurs opérations contre les Allemands, mais il fait tellement froid en Russie cet hiver que même les gens du pays en sont à demi-paralysés.

Les Américains ont envoyé de forts contingents de troupes en Irlande du Nord. En Angleterre, M. Churchill a été obligé de faire face à un parlement plus ou moins bien disposé. Il domine assez bien la situation.

LES 2 PAYS UNISSENT LES RESSOURCES

Washington. — Le président Roosevelt et le premier ministre Churchill ont annoncé aujourd'hui, dans une déclaration conjointe, la création d'une mise en commun des ressources américaines et britanniques en munitions, navires et matières premières.

Trois commissions conjointes ont été créées dans le but de fusionner les ressources militaires des deux nations "et de coordonner davantage l'effort de guerre des nations unies". Elles font des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne des partenaires, dans le domaine des approvisionnements tout comme dans celui des opérations navales et militaires.

TOUT LE PAYS OBSERVE L'HEURE AVANCEE

Ottawa. — Le secrétaire d'Etat a déclaré ce soir que le gouverneur-général en conseil avait, en vertu de la loi des mesures de guerre, rendu un arrêté décrétant qu'à compter de lundi, 9 février 1942, l'heure dans tout le Canada sera avancée d'une heure par rapport à l'heure normale reconnue. L'arrêté décrète l'observance de l'heure avancée.

L'entrée en vigueur de l'heure avancée a été fixée au lundi 9 février 1942, à deux heures du matin, parce qu'aux Etats-Unis les entreprises de transport ont fixé la même époque pour l'heure avancée. Au Canada, si les entreprises de transport maintenaient l'heure normale dans les différents horaires, il en résulterait une sérieuse désorganisation et entrave des opérations essentielles en marge de l'effort de guerre. En conséquence les chemins de fer canadiens conformeront tous leurs horaires à l'heure avancée.

A L'HOTEL DE VILLE

Le rôle d'évaluation est devenu en force en notre ville le 24 janvier dernier alors qu'il a été adopté par le conseil à sa session tenue ce soir-là à l'hôtel de ville.

Les travaux de l'aqueduc sont suspendus jusqu'au printemps à cause de la gelée qui a rendu pratiquement impossible les excavations qu'il reste à faire sur la rue Harricana, en

bordure de la rivière, entre les deux ponts. Le retard apporté par les fournisseurs de la ville à lui livrer le tuyau dont elle avait besoin a laissé l'hiver faire son oeuvre. Aussi lorsque la compagnie Paquin Construction a fait ses sondages pour procéder à son travail, on a découvert que la terre était gelée sur une profondeur de quatre pieds.

M. T.-A. LALONDE ELU MAIRE DE VAL D'OR

Election par acclamation à la mairie et dans cinq quartiers.

Les contribuables de Val d'Or ont procédé lundi dernier à la mise en nomination des candidats éligibles aux différentes charges de leur conseil municipal. Seul le quartier No 2 a vu deux citoyens de la ville minière déposer leur bulletin de présentation entre les mains de M. H.-A. Soucy, greffier de la ville et président du présent scrutin: ce sont MM. T.-E. Larocque et Jos. Gagné. L'élection aura lieu lundi le 2 février prochain. Ont été élus par acclamation, à la mairie M. T.-A. Lalonde; aux charges d'échevins pour les autres quartiers, MM. Firmin Lafontaine, Jim Davis, François-L. Bélanger, Walter Sawiuk et Donat Tanquay.

Une figure se dresse au premier plan parmi les nouveaux élus, c'est celle du nouveau maire, M. T.-A. Lalonde, qui a occupé la même charge dans la ville d'Amos de 1923 à 1927. Le succès qui a couronné sa brillante carrière d'homme d'affaires et sa vaste expérience de la chose municipale lui sont un actif dont profiteront sûrement les contribuables qui viennent de lui donner une si belle marque de confiance.

J. D.

STE-ANNE DE ROQUEMAURE

Statistiques de l'an 1941: 15,000 communions, 58 baptêmes, 31 garçons, 27 filles, 5 mariages, 6 sépultures, 3 adultes, 3 enfants.

— Conseil des Dames de Ste-Anne: présidente, Mme Téléphore Michaud; vice-présidente, Mme J.-E. Chénard; secrétaire, Mme Philippe Dubé; conseillères, Mmes Octave Pinaud et Gérard Nadeau.

— Membres du bureau de direction du Cercle des Fermières: présidente, Mme Isidore Massé; vice-présidente, Mme Louis Verret; secrétaire, Mme Théophile Martel; bibliothécaire, Mlle Adrienne Bélanger; conseillères, Mmes Henri Pelchat, Joseph Morin, Philippe Dubé.

Baptêmes: Marie-Marthe, enfant de M. et Mme Edouard Vigneault, (G. Létourneau). Parrain, Joseph Vigneault, marraine, Aline Lapointe.

— Notes sociales: Mlle Madeleine Lavoie, g.m.e., rendait visite à sa mère, Mme Alphonse Lavoie, de Nicolet, au début du mois de janvier.

— Mlle Adr. Bélanger visitaient des parents à Taschereau, à La Sarre, à Macamic et à Palmarolle dans le temps des fêtes.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

La famille Albert Tremblay de Landrienne remercie cordialement tous ceux qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion de la mort de Mme Albert Tremblay.

VIN ST PIERRE



Vin canadien d'une qualité et d'une valeur vraiment excellentes, le Vin St-Pierre est fabriqué spécialement pour satisfaire les préférences des gens de Québec.

TYPES PORTO ET SHERRY
26 onces, 45¢ - 40 onces, 70¢
Cadeau d'un gallon - \$2.05

FABRICANTS DU OLD NIAGARA, TYPES

T. SHERRY

Comment le Contrôle des loyers Vous atteint —

comme locateur comme locataire

COMME partie du projet général pour enrayer des nouvelles hausses du coût de la vie, le 1er décembre le gouvernement a étendu la politique des prix maxima aux loyers de tous les logements et immeubles commerciaux du Canada. En général, les nouvelles lois sur les loyers stipulent que:

(1) Aucun bail oral ou écrit pour tout logement ou immeuble commercial (meublé ou non) ne peut légalement être passé après le 11 octobre, 1941, à un loyer plus élevé que le loyer légalement payable en vertu d'un bail en vigueur à cette date, à moins qu'une demande pour un loyer plus élevé ait été soumise et approuvée par un Comité local des loyers de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Une telle demande doit être fondée sur des circonstances spécifiées survenues depuis le 11 octobre, 1941.

REMARQUE: Les terrains et lieux utilisés exclusivement à des fins agricoles ne sont pas soumis au contrôle des loyers.

(2) Un locataire a droit à un renouvellement de son bail à moins que le locateur requière les lieux pour certaines raisons indiquées dans les ordonnances de la Commission sur les loyers et ait donné un avis écrit de quitter les lieux dans le délai et de la manière y prescrites. Si cet avis de quitter les lieux est disputé par le locataire, le locateur doit obtenir une injonction de la Cour en vue de possession.

(3) Des copies de toutes les ordonnances et règlements sur les loyers de la Commission et des formulaires de demande en vue de variations de loyer peuvent être obtenues chez tout bureau régional ou succursale de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre et, dans les régions où ces bureaux ne sont pas encore établis, du Comité local des loyers.

LES INFRACTIONS à ces ordonnances sont punissables par la loi et devaient être rapportées par écrit au représentant des prix et de l'approvisionnement bureau régional, Commission des prix et du commerce en temps de guerre, à la plus rapprochée des villes suivantes: Vancouver, Edmonton, Regina, Winnipeg, North Bay, London, Toronto, Brockville, Montréal, Québec, Saint-Jean, Halifax ou Charlottetown.

Cyril DeMara

Owen Lobley

Administrateur des loyers de logements Administrateur des loyers commerciaux

Publié sous l'autorité de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, Ottawa.

PROPOS FEMININS

La cuisine

COOKIES AUX ARACHIDES

1 1/3 tasse de lait condensé sucré, 1 tasse d'abricots séchés, 3 tasses d'arachides, 2 cuillères à thé de jus de citron.

Mélangez le lait condensé sucré et les abricots qui auront été lavés et hachés. Ajoutez les arachides hachées et le jus de citron. Lisez bien tous ces ingrédients. A l'aide d'une cuillère, laissez tomber un peu du mélange à la fois sur une tôle beurrée. Faites cuire à four modéré (325 degrés F.) pendant vingt minutes ou jusqu'au brunissement. Retirez du feu et laissez refroidir. Cette recette donne environ 36 cookies.

BOUILLON AUX TOMATES CLAIR

1/4 tasse de carotte coupée en dés; 1/4 tasse d'oignon haché; 3 c. à soupe de beurre; 4 tasses de tomates; 1/2 c. à thé de grain de poivre; 3 clous de girofle; 3 morceaux de thym; 3 bouquets de persil; 1 pinte de bouillon brun, éclairci; sel et poivre.

Faites cuire les carottes, le céleri et l'oignon dans du beurre pendant 5 minutes. Ajoutez les tomates, les clous de girofle, le thym et le persil. Recouvrez; faites cuire lentement pendant 1 heure. Egouttez. Ajoutez le bouillon chaud, éclairci, et assaisonnez au goût. Suffisamment pour 6.

Au cinéma Royal

Dimanche le 1er et lundi le 2 février: "Cavalcade D'Amour", avec Simone Simon, Michel Simon, Corinne Luchaire, Janine Darcey et Claude Dauphin.

Trois époques, trois femmes et trois amours; tel est le thème de ce film qui se déroule dans un vieux château qui peu à peu

Avis important à ceux qui ont des

RHUMES de CERVEAU

Si vous avez la tête prise, les yeux qui pleurent, le nez qui coule ou qui est bouché au point que vous pouvez à peine respirer, mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine, et jouissez du merveilleux soulagement qu'il apporte. Si le Va-tro-nol est si efficace, c'est parce qu'il fait trois choses importantes:

MÉDICAMENT A 3 FINS
(1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent. C'est le moyen spécifique, éprouvé, de soulager les souffrances.

Si le rhume vous menace, employez du Va-tro-nol dès le moindre reniflement ou éternement. Il aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer.

VICKS VA-TRO-NOL

nous révèle les drames intimes de ses anciens propriétaires.

Mardi le 3 et mercredi le 4 février: "My Life With Caroline", avec Ronald Colman, Anna Lee, Charles Winninger, Reginald Gardiner et Gilbert Roland.

Un homme d'affaires américain se confine à son travail et laisse sa femme jouir de la vie dans tous les endroits fashionables où elle traîne son existence oisive. Il découvre que cette dernière a deux amoureux qui se disputent ses faveurs. C'est alors qu'il entre en scène pour démontrer à sa femme qu'il est encore plus séduisant que ses deux rivaux. Voilà une solution nouvelle et tout-à-fait moderne de l'éternel trio conjugal. Aurtefois le mari outragé abattait son rival. Aujourd'hui il lutte de galanterie avec ce dernier pour lui reprendre celle qu'il aime. C'est très vingtième siècle...

Jeudi le 5, vendredi le 6 et samedi le 7 février: "Las Vegas Nights", avec Tommy Dorsey, Bret Wheeler, Constance Moore, Lillian Cornell et Phil Regan.

Quatre artistes de vaudeville sont condamnés à l'amende pour avoir illégalement importé des pigeons dans le Nevada. Le juge qui les a condamnés suspend sa sentence à condition qu'ils consentent à jouer dans un club de nuit qu'il fréquente. Une foule d'incidents se produisent qui les mettent aux

En terre de colonisation

Pour clore la période des fêtes de la Sainte-Enfance qui se termine à la Chandeleur, il nous fait plaisir d'offrir à nos lecteurs une pièce de vers due à la plume d'un auteur de chez nous bien connu, M. J.-Ulric Dumont et que l'on vient de nous remettre.

A sa lecture on appréciera certainement cette peinture bien vivante d'une scène bien familière aux habitants de nos "colonies".

J. D.

mains d'un avocat aussi véreux que retors. Ce dernier les roule continuellement jusqu'au moment où les quatre vaudevillistes connaissent une fortune relative et la paix qu'ils recherchent.

Dimanche le 8 et lundi le 9 février: "Les Deux Combinards", avec Georges Milton, Jules Berry, Josseline Gael, Baron fils, Temerson, Mady Berry et Charpin.

La présence de Georges Milton dans un film est une garantie de la gaieté que le créateur de "Bouboule" sème à profusion autour de lui. Dans "les 2 combinards" on assiste aux exploits de deux chevaliers d'industrie qui à force d'en rouler tant d'autres se voient obligés de se rouler mutuellement. Moyennant finance, Michaud a remplacé Barisart au régiment en prenant son identité et laissant la sienne aux mains de Barisart. Michaud conclut des marchés au nom du millionnaire Barisart et ce dernier fait des frasques avec une jeune fille en se faisant passer pour Michaud. Au dénouement, Michaud a échangé sa misère contre les millions de Barisart complètement ruiné et menacé de prison. Le moins doué des deux combinards a triomphé de son adversaire pour redevenir le brave petit bonhomme qu'au fond de lui-même il ne demandait qu'à rester.

VOS CARPETTES

En ces temps où c'est le devoir de toute ménagère d'économiser, lavez souvent vos petites carpettes en chenille de coton, catalogue ou autres. Toujours bien nettes, elles dureront plus longtemps et seront tellement plus jolies! Vous n'avez qu'à les mettre dans la laveuse avec la mousse d'un produit excellent pour tout le lavage et elles en sortiront aussi belles que neuves.

Inscrivez vous, pour la Victoire
Achetez des **OBLIGATIONS de la VICTOIRE**
Nouvelle émission

C'EST LA NUIT DE NOEL (EN ABITIBI)

Quand sous nos yeux l'hiver sème ses neiges blanches
Et que, pour éblouir, il pose sur les branches
Ses cristaux transparents;
Quand loin à l'horizon se cache la lumière
Et qu'en ce divin soir le prodige s'opère
Chez les indifférents.

Un violent désir soudain naît et de dresse,
La plume s'enhardit, car l'antique promesse
Met partout de l'émoi.
Au-dessus des maisons qu'enveloppe la brume
Et sur l'Harricana qui se fige et qui fume,
Le mystique se voit.

Puis la brise s'étend dans le ciel qui s'éclaire
Quand les anges là-haut disent dans leur prière
Un hosanna d'amour.
Les humains ici-bas, dans cette nuit si fraîche,
Par les chemins neigeux vont en foule à la crèche
Pour prier à leur tour.

Au foyer d'un colon, tout comme font les anges,
Une femme, en son lit, prie quand dans ses langes
Un nouveau-né vagit
On est pauvre, c'est vrai, de pauvreté féconde,
Celle qui noblement circule dans le monde,
Travaille, réagit.

En nos terres, le ber rustique de grand'mère
Est de tradition et, malgré la misère
Se charge de garnir
La maison de bambins, espoir de la patrie,
Mais encor qu'un levain dans la pâte pétrie
Pour le pain à venir.

La terre rend déjà, mais si peu défrichée!
Le colon doit souvent pour nourrir sa nichée,
Hache au dos, s'éloigner.
Ainsi, le temps venu, quand la neige se pose
Et que dans ses draps blancs le sol nu se repose,
Il quitte son foyer;

Il s'en va dans les bois où l'attend la misère.
Les enfants, orphelins, pleureront et la mère
Avec eux souffrira.
Mais tous sont résignés, car, c'est chose promise,
Le père sera là certain quand à l'église
L'Enfant-Dieu paraîtra.

Au temps marqué par Dieu, dans sa bonté louable,
Les Sages d'Orient s'approchent de l'étable
Quand l'homme, lui, toujours
Dans l'épaisse forêt, à sa pénible tâche
Qu'il veut vite finir en brandissant la hache,
Ne compte pas les jours.

Il frappe, frappe fort, l'oeil rivé sur l'entaille
Quand les arbres blessés, comme sous la mitraille,
Tombent tous gémissant.
Au dernier coup donné tout son être frissonne;
Il se voit en retard et sent qu'un glas résonne
En son coeur frémissant.

Mais il se ressaisit — il faut qu'il s'achemine,
On l'attend — puis troublé, follement s'imaginer
Que l'on sonne au beffroi.
Le soleil a caché le feu de sa lanterne,
Les airs sont assombrés, et sur la forêt terne
Règne en maître le froid.

Mais le pauvre revient sur la neige qui crisse
Sous ses pas sûrement et dans la brousse glisse
Comme le feu follet
Soudain, illusion! Non, des voix! Sur la route
Maints attelages passent avec grelots, nul doute,
Au son fin, aigret.

Le ciel, qui maintenant d'étoiles d'or s'éclaire,
Dirige les croyants vers l'humble sanctuaire
Où Jésus les attend.
Ces colons éloignés, à l'instar des Rois Mages,
Tous de foi pénétrés vont offrir en hommages
Leur coeur au Tout-Puissant.

Trêve d'illusion, au clocher minuit sonne
Et ce que le colon a promis en automne
Va se réaliser.
Pas trop exténué par excès de fatigue,
Il fait suprême effort et, tel l'Enfant Prodigue,
Retrouve son foyer.

Alors effusion de l'amour réciproque,
Le nouveau nourrisson est tiré de sa loque
Et, sous l'oeil paternel,
Par des cris enfantins clame ses droits de vivre.
Le père gauchement, oui, le tient et de dire:
Qu'on l'appelle Noël!

En chœur on applaudit; la mère souriante
Met à ses yeux mouillés sa fine main tremblante
Pour qu'on ne les voit pas.
Tous sont à la gaieté, dans cette humble famille,
Cependant qu'au dehors, haute, la lune brille
Sur les champs en verglas.

Là-bas, agenouillés dans la modeste église
Les gens sont recueillis tandis qu'à la maîtrise,
On chante l'Eternel.
L'officiant, à l'autel, prie pour ses ouailles,
Dans la crèche, Jésus repose sur des pailles,
C'est la nuit de Noël.

J.-Ulric DUMONT.

Amos, décembre 1941.

La FAIBLESSE



PILULES ROUGES

NOUVEAUTE

Le Désert de Gobi, par Pierre Benoit de l'Académie Française, roman. Editions Albin Michel, Paris, mars 1941. Distributeur pour le Canada: Librairie Pony, 554 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

"Récit empoignant, étonnant, hallucinant parfois, dans un cadre fantastique, que dominent deux êtres, Alzire la femme, image d'enchantement et de volupté, et le Tigre, la bête merveilleuse et géante, dont on ne sait vraiment lequel, dans sa beauté, est le plus dangereux, le plus cruel.

Un livre très fort et très passionnant. Un ouvrage tout à fait remarquable dont il est difficile de s'arracher."

UNION DES JEUNESSES CANADIENNES

Semaine d'études nationale au cours de l'été prochain.

Le succès remporté par l'U.J.C.C. à la semaine d'étude tenu dans les Maritimes, l'été dernier, autorise les chefs actuels de l'Union à tenir une autre semaine d'études nationale cette année. A moins que l'état de guerre actuel n'entrave la marche normale de l'Union, il est décidé que la Semaine d'études se tiendra dans le district de Montréal.

Les délégués de tous les diocèses canadiens de l'Atlantique au Pacifique, seront invités à ces importantes réunions. Afin de donner plus d'importance à

FEMMES et HOMMES DEMANDES

OCCASION SPLENDIDE en 1942 de vous créer un commerce payant bien à vous. JITO vous permet d'offrir aux consommateurs 200 produits garantis, tels que: articles de toilette, épices, essences, produits culinaires, THE, CAFE. AUCUN RISQUE. Trente jours d'essai. Pour détails GRATIS, écrivez immédiatement: Jito, 1435 Montcalm,

Tablettes Cardinales

Découverte indienne.—Tonique puissant, énergétique, régénérateur. Souverain pour faiblesse, débilité générale, pâleur, maigreur, épuisement, assoupissement, surmenage, dépression physique, morale, organique, mélancolie, neurasthénie, convalescence ou maladies semblables. Traitement un mois, \$2.00.

INSTITUT FRANCO-INDIEN

1662, Mont-Royal Est
Montréal, Canada.

cet événement, les jeunes catholiques de chaque diocèse seront priées d'organiser leurs propres conventions. Les jeunes de Montréal seront convoquées au cours de mars pour étudier le programme qui sera présenté à la Semaine nationale.

L'U.J.C.C., malgré les difficultés de l'heure, continue auprès de la jeunesse catholique la mission que lui confiait le Délégué apostolique, en 1938, lors du Congrès national tenu à Ottawa.

Le rapport des activités de l'U.J.C.C. pour 1941 sera publié sous peu. Tous les centres affiliés en recevront une copie.

LA CAMPAGNE DE RECUPERATION

L'hon. Adélar Godbout, déclarait récemment:

"J'engage vivement tous les citoyens de la province de Québec, et non seulement les ménagères, à travailler au succès complet de la campagne nationale de récupération. Ils rendront ainsi service à leur pays; ils se rendront service à eux-mêmes.

Depuis l'entrée en guerre du Japon, les importations du Canada sont diminuées de 80%. Nos industries, et surtout celles qui sont au service de la défense nationale, doivent convertir en produits domestiques le maximum de rebuts utilisables. Le moins que chacun puisse faire pour contribuer à notre victoire, c'est bien de mettre de côté tous les rebuts qui peuvent servir à l'industrie canadienne. Communiquez avec votre comité local de récupération; il compte sur vous.

COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

L'économie du tissu élastique et, par conséquent du caoutchouc, est la préoccupation de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre; les administrateurs ont pris plusieurs décisions récemment pour réduire la quantité de tissu élastique qui entre dans les vêtements.

Il y a quelque temps l'administrateur des vêtements de femmes et d'enfants a limité la quantité de tissu élastique qui entre dans la fabrication de divers articles de corseterie; la Commission a ensuite annoncé la formation d'un comité qui dirigera la répartition des stocks disponibles entre les divers manufacturiers. Tout récemment la Commission a fait

connaître une troisième décision qui réduit l'usage du tissu élastique dans une longue liste d'articles à cinquante pour cent de la quantité utilisée jusqu'ici.

Dès maintenant la décision interdit l'usage du fil élastique dans le plissage des robes et réduit de cinquante pour cent la quantité d'élastique entrant dans les chapeaux de femmes et d'enfants. Dans le cas des pantalons, des pyjamas, des costumes de bain, etc., les ceintures élastiques sont réduites de moitié; les salopettes, les coupe-vent et autres vêtements sont dans le même cas.

Un porte-paroles de la Commission a fait remarquer que l'application de ces différentes décisions n'implique pas la suppression des articles en question mais bien une diminution dans la quantité de caoutchouc qui entre dans leur fabrication. hSodihém-

A LA FEDERATION DES OEUVRES PAROISSIALES

Sous la présidence de M. Jos. Martel, I. F., des représentants des diverses associations de la Fédération se sont réunis dimanche dernier dans l'après-midi à la Salle des Chevaliers de Colomb. Le but de la réunion était de discuter sur les moyens à prendre pour solder la dette dont se trouve grevée notre Salle Paroissiale.

Plusieurs suggestions ont été faites qui seront soumises cette semaine pour étude à chacune des associations représentées à l'assemblée lesquelles se réuniront à cet effet et déposeront des conclusions qui seront communiquées à la prochaine réunion générale du conseil de la Fédération, dimanche prochain.

M. l'abbé Rosaire Lapointe, aumônier, de l'action catholique diocésaine assistait à la réunion à laquelle ont pris part des délégués des Chevaliers de Colomb, des Dames de Ste-Anne, des Artisans Canadiens-Français, des Dames Fermières, des Jicistes féminines, des Scouts et des Enfants de Marie.

CHEZ LES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS

Les membres de cette association d'assurance et de secours mutuels ont procédé à l'élection de leurs officiers dimanche le 18 janvier dernier.

C'est chez M. le docteur J.-A. Dion que l'assemblée s'est tenue. Ont été élus: président, M. David Gourd, 1er vice-président, M. Aimé Goyette, 2ème vice-président, M. Tancrede St-Georges; secrétaire-trésorier, Dr J.-A. Dion; 1er commissaire ordonnateur, M. Arthur Séguin, 2ème commissaire ordonnateur, M. Lionel Lord; censeurs, MM. Emilio Leduc, Roger St-Onge et Ivanhoe Frigon jr. Médecin-examinateur, M. le doct.e.u.r. J.-A. Dion.

M. l'abbé Rosaire Lapointe et M. J.-A. St-Onge occupent respectivement les charges de chapelain et de représentant du conseil exécutif de Montréal.

Section féminine

La section féminine a elle aussi tenu ses élections comme

suit, le même jour à la Salle de Coopération: présidente, Mme Emilien Séguin; 1ère vice-présidente, Mme Parfait Mayer, 2e vice-présidente, Mme J.-Emile Martel; secrétaire-trésorière, Mme Lionel Parent; 1er commissaire-ordonnateur, Mme Onésime Larose, 2e commissaire ordonnateur, Mme J.-A. St-

Onge, censeures, Mmes France Brien, A. Marcl et L.-P. Mascotte.

Mme David Gourd représente le Conseil Exécutif de Montréal. M. l'abbé Lapointe est le chapelain de cette section et M. le docteur Dion en est le médecin examinateur.

DECES DE M. "AL" JOHNSON

Une figure bien connue dans le monde de l'industrie hôtelière vient de disparaître dans la personne de M. "Al." (Albert) Johnson dont le décès est survenu la semaine dernière à Val d'Or à l'âge de 59 ans.

Biographie

Né à Duluth, Minnesota, (E. U.), le 2 janvier 1882, M. Johnson vint se fixer à Amos en 1929 après avoir habité l'ouest canadien et surtout Winnipeg. A son arrivée en notre ville, il prit charge du cafeteria de l'Hôtel Continental où son affabilité et son entregent lui attirèrent une nombreuse clientèle recrutée dans le monde des prospecteurs, des ingénieurs miniers et de nos hommes d'affaires de l'Abitibi. A une expérience consommée dans l'art de servir le public, il alliait une générosité restée presque légendaire chez tous ceux qui l'ont connu. A la fin de l'année 1939 il quitta notre ville pour aller s'établir à Malartic où il fonda et mit en opérations le Pioneer Club. Plus tard il rallia le service de M. Maurice Bénard, son ancien patron et accepta la gérance de l'Hôtel Continental, à Val d'Or. C'est là qu'il s'éteignit le 17 janvier,

terrassé par un mal qui le minait depuis longtemps.

Il laisse, son épouse, Mme Vve Florence Bouchard, qu'il avait épousée à Amos lors de son séjour en notre ville. Converti au catholicisme, à Malartic, en 1939, il reçut les derniers sacrements à l'hôtel Continental en présence de sa femme et du personnel de l'hôtel. Mis en chapelle ardente au salon mortuaire Marcoux, à Val d'Or, ses restes furent transportés à la gare du Canadien National lundi après-midi à destination de Montréal où eurent lieu les funérailles en l'église St-Louis-de-France suivies de l'inhumation au cimetière de l'Est, dans la métropole canadienne.

Lors de la translation de la dépouille mortelle du salon mortuaire à la gare de Val d'Or, les porteurs étaient MM. Maurice Bénard, H.-A. Soucy, Alex Karson et Arthur Simard. Les funérailles étaient sous la direction de la maison "Les Frais Funéraires du Nord", à Val d'Or et de la compagnie, Joseph Lussier et Fils à Montréal.

A Mme Alfred Johnson, La Gazette du Nord tient à offrir l'expression de ses plus sincères condoléances.

M. FRIDOLIN SIMARD MAIRE D'AMOS ELU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES

Les membres de notre Chambre de Commerce des Jeunes se sont réunis vendredi le 23 janvier dans la soirée aux bureaux de Simard et Frères Limitée, Edifice Variety pour y procéder à l'élection de leurs officiers pour l'année courante.

L'assemblée s'est ouverte sous la présidence de Me Claude Bigué, président sortant de charge qui fit aux membres présents le rapport des activités de l'année 1941. M. Fernand Godbout, trésorier, déposa lui aussi son rapport financier.

On procéda ensuite comme suit à l'élection des nouveaux officiers: président, M. Fridolin Simard; vice-président, Me Claude Bigué; secrétaire, M. Edouard Bédard; trésorier, M. Fernand Godbout; publiciste, M. Bernard Cossette; directeurs, M. l'échevin W. Branchaud, MM. Antoine Delongchamps, Alfred Demers, Gilles Desmarais, Henri Drouin, Achille Lalonde, Léandre Paré, Wilfrid Poitras, Georges St-Pierre et Jules Trottier.

M. Achille Lalonde fut nommé président du comité de réception et la même poste fut confié à M. Jean-Paul Gariépy au comité d'étude. Les présidents des autres comités seront choisis à une prochaine séance.

A l'issue de l'assemblée, M. le maire Simard, le nouveau président prit la parole pour

remercier ses collègues de leur marque de confiance et les assurer de sa plus entière collaboration.

L'élection de M. Simard à la présidence de notre chambre locale lui donne tous les pouvoirs nécessaires pour représenter cette dernière avec efficacité dans le conseil de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de l'Abitibi dont il a été élu président général, au congrès régional de Senneterre tenu l'automne dernier, ainsi que dans le Conseil Provincial dont il est le vice-président.

ENCOURAGEZ

NOS

ANNONCEURS

AIDEZ À PROCURER



DES SECOURS MÉDICAUX À LA RUSSIE

ENVOYEZ IMMÉDIATEMENT VOS CONTRIBUTIONS À LA
Campagne de la Croix-Rouge Canadienne pour la Russie
716, RUE DAVID LAFITTE, MONTRÉAL
ou à la succursale de la Croix-Rouge la plus proche

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITÉ ÉPUISEMENT
FATIGUE HABITUELLE
MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES
PILULES MORO
1546 ST-DENIS, MONTRÉAL

RETRAITES FERMEES AU FOYER ST-JOSEPH, AMOS

DE FEVRIER A PAQUES 1942
Hommes et jeunes gens, du vendredi, 4 h., à lundi midi.

Janvier-février

30 janvier au 2 février: Ligue des Retraitants, Amos, Val d'Or, Sullivan.

6 au 9 février: hommes, Landrienne, Belcourt, Brraute, Senneterre.

10 au 23: Chevaliers de Colomb, Conseils de La Sarre et les environs.

27 au 2 mars: Jeunes gens, Amos, Val d'Or, La Sarre, Taschereau.

Mars

6 au 9: Chevaliers de Colomb: Amos et Val d'Or ainsi que les Conseils voisins.

13 au 16: J.I.C.F., Amos, La Sarre.

20 au 23: hommes, Ligue du Sacré-Coeur, La Sarre, Taschereau, Makamik, Dupuy, La Reine.

27 au 30: hommes et jeunes gens, paroisses de l'Est.

Le 5 avril: Pâques.

Dames et demoiselles, du mardi, 4 h., à vendredi midi.

Février

3 au 6: Ligue des Retraitantes, Amos, Taschereau, Villemontel, St-Marc.

10 au 13: Dames de Ste-Anne et Ligue des Retraitantes: La Reine, Dupuy, La Sarre, Makamik, Authier.

13 au 20: Repos... (Jours gras).

24 au 27: Enfants de Marie: Amos, La Sarre, La Reine, Dupuy.

Mars

3 au 6: Dames de Ste-Anne, Amos, Taschereau, Val d'Or, Barraute.

10 au 13: Jeunes filles, Landrienne, aBrraute, Senneterre, Taschereau.

17 au 20: repos...

24 au 27: Dames Fermières des deux districts, 12 de chacun.

31 au 3 avril: Les agronomes des 2 districts.

Le 5 avril: Pâques...

Autres retraites après Pâques

Les personnes dont les paroisses ne sont pas mentionnées sur la présente liste et qui désirent faire une retraite fermée, sont invitées à s'adresser à leur curé ou à M. l'abbé Délisle, directeur du Foyer St-Joseph.

Prédicateur: Rév. P. Cléophas, Franciscain de Castagner.

A chaque retraite il ya place pour 25 personnes.

SECOURS MEDICAUX REQUIS URGENTS



ENVOYEZ IMMEDIATEMENT VOS CONTRIBUTIONS A LA Campagne de la Croix-Rouge Canadienne pour la Russie
718, IMMEUBLE SUN LIFE, MONTREAL
ou à la succursale de la Croix-Rouge la plus proche

PEFERENCE DE LA NOUVELLE-ZELANDE

Auckland, 29. — Le premier ministre Peter Fraser a dit hier que la Nouvelle-Zélande préfère que le conseil de guerre du Pacifique soit établi à Washington, où l'un de ses meilleurs hommes d'Etat, M. Walter Nas, est ministre.

"Nous ne rejetons pas la proposition du premier ministre Churchill que le conseil du Pacifique siège à Londres", a dit M. Fraser, "mais nous préférons qu'il soit établi à Washington où les opportunités de consultation entre les représentants alliés du Pacifique seront adéquates et où se trouve le comité conjoint des chefs d'état major."

M. Fraser ajoute que, bien que la Nouvelle-Zélande n'ait jamais considéré la question de la représentation dans le cabinet de guerre à Londres aussi sérieusement que l'Australie, le Dominion acceptera néanmoins avec plaisir le siège offert par M. Churchill. En fait, a-t-il dit la Nouvelle-Zélande a demandé à être représentée de la même façon que l'Australie.

LE RATIONNEMENT DE L'ESSENCE SE FERA DE FAÇON EQUITABLE

Ottawa. — L'hon. C.-D. Howe, ministre des munitions et des approvisionnements, a déclaré que tous les détails du régime de rationnement de l'essence seront annoncés tout prochainement. M. Howe a ajouté qu'il n'était pas en mesure de dévoiler ce qui sera fait à ce sujet, sauf que le rationnement de l'essence sera appliqué aussi équitablement que possible. Cependant, d'autres sources on apprend que le plan à l'étude tient compte des besoins ordinaires de la circulation durant l'été. De fait, on accordera plus d'essence aux particuliers durant l'été que pendant l'hiver. Cela signifie que le propriétaire d'une maison d'été à la campagne, s'il travaille en ville, ne sera pas privé de l'essence dont il a besoin pour ce déplacement quotidien.

On prévoit à Ottawa, que durant les premiers trois mois de l'année en cours, les restrictions sur l'emploi de l'essence seront plus sévères. Durant la période

du 1er juillet au 30 septembre, on accordera aux particuliers une ration d'essence assez généreuse. Par contre, on s'attend que l'individu qui habite la campagne durant la belle saison ne circulera pas inutilement une fois en ville. Puis, à l'automne, à partir d'octobre de nouvelles restrictions seront imposées. Enfin, on s'attend que les autorités se réserveront le droit de modifier le régime du rationnement de l'essence à un moment d'avis. Il est entendu que le volume global d'essence qui sera accordé à chaque individu dépendra des besoins de nos services de défense.

LE COUT DE LA VIE EN 1914 ET EN 1941

De récentes statistiques viennent d'être publiées par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre sur le coût de la vie. On a eu soin d'établir un parallèle entre les trois années de la première

grande guerre et les trois années de la guerre actuelle. On étudiera ces chiffres avec le plus vif intérêt.

	1914	1939
Juillet	100.0	100.0
Août	102.0	100.0
Septembre	102.0	100.0
Décembre	102.9	103.0
	1915	1940
Mars	104.0	103.8
Juin	102.9	104.1
Septembre	102.9	105.6
Décembre	106.0	107.1
	1916	1941
Mars	108.0	107.3
Juin	110.1	109.6
Septembre	115.2	113.8
Octobre	116.1	114.6
Novembre	119.2	115.4
Décembre	121.2	114.9

ON AURA DU SUCRE POUR FAIRE DE LA MARMELADE

Ottawa. — L'administration du sucre à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre annonce que les ménagères qui font de la marmelade peuvent obtenir une quantité suffisante de sucre pour leurs besoins.

L'ordonnance sur le rationnement du sucre énonce que des mesures seront prises afin de fournir en temps opportun les quantités nécessaires de sucre, pour les confitures et la mise en conserve. Cette décision avait été prise en vue de la saison de la mise en conserve des fruits, soit l'automne, mais elle s'applique aussi à la prochaine saison de la marmelade.

M. KING ACCUSE DE TROMPER LE PEUPLE

Toronto, 29. — Le premier ministre Hepburn a dit hier que le discours prononcé à Montréal lundi soir par le premier ministre Godbout du Québec montre clairement que le premier ministre Mackenzie King ne se tiendra pas lié par le résultat du plébiscite sur la conscription et qu'il s'en servira contre la conscription.

"On est maintenant en mesure d'accuser le premier ministre M. King de tenter de tromper le peuple canadien et de soulever les Canadiens français contre les Canadiens anglais par de fausses représentations", a dit M. Hepburn.

WASHINGTON REVIENT SUR LA CANALISATION

Washington. — Les chefs de l'administration au Congrès ont décidé de formuler un projet de loi autorisant des améliorations dans 236 havres et rivières au coût d'un milliard de dollars mais d'en différer l'exécution jusqu'après la guerre excepté dans le cas de 40 améliorations jugées nécessaires à la défense nationale. Le projet de canalisation du St-Laurent, comportant une dépense de \$285,000,000, est au nombre de ces dernières.

LA RUSSIE A UN BESOIN URGENT

DE SECOURS MEDICAUX
ENVOYEZ IMMEDIATEMENT VOS CONTRIBUTIONS A LA Campagne de la Croix-Rouge Canadienne pour la Russie
718, IMMEUBLE SUN LIFE, MONTREAL
ou à la succursale de la Croix-Rouge la plus proche

Cette annonce fait partie d'une série d'exposés de faits sur la situation de l'industrie des brasseries dans la Province de Québec.



Une loi raisonnable à l'usage des gens raisonnables

Avant la dernière session, le premier ministre de notre province, parlant de son projet de loi des liqueurs, disait:

"Nous ferons une loi raisonnable à l'usage des gens raisonnables."

Que pouvait-on désirer de plus? N'était-ce pas là un appel à la raison et au bon sens? Personne ne pouvait douter de la bonne foi du premier ministre. Il était sûrement sincère.

En réalité, le gouvernement a fait son possible pour nous donner une telle loi, et tous l'admettent volontiers.

Mais penser qu'il était aisé d'atteindre à la perfection du premier coup serait pécher par excès d'optimisme.

Faire une loi qui modère et restreint sans imposer des rigueurs inacceptables, une loi qui épargne à l'industrie concernée la nécessité de jeter dans la rue des milliers de travailleurs et qui satisfait l'opinion publique tout en ménageant les susceptibilités, les intérêts et les exigences des groupes les plus divers, voilà une tâche extrêmement ardue.

La régie du commerce des liqueurs se bute à tout moment à des difficultés techniques et à des réactions inattendues.

Demandons-nous dès lors si la loi a produit, durant les neuf derniers mois, les fruits qu'on en attendait.

Si les résultats acquis sont décevants, il ne faut pas se décourager, mais profiter de l'expérience pour amender et perfectionner cette loi.

C'est par ce seul moyen qu'on obtiendra, en pratique plutôt qu'en théorie, une "loi raisonnable à l'usage des gens raisonnables".

Car tout progrès s'accomplit à la lumière des faits. L'expérience est une excellente école: sachons en profiter pour présenter au peuple une loi qu'il sera le premier à reconnaître juste et conforme au bon sens.

La bonne volonté des gens est indispensable au succès de n'importe quelle loi: on ne légifère pas impunément contre le vœu populaire. Et l'on peut faire confiance au peuple chaque fois qu'on lui présente une législation qu'il croit constructive et qui ne heurte ni sa raison ni son sens des valeurs.

Brewers Industrial Foundation of Canada

La question du...

(Suite de la page 1)
rine, l'armée et l'aviation, l'agriculture manque de bras pour produire les vivres nécessaires aux armées.

En vérité, la tâche la plus difficile à accomplir, quant à la guerre totale, consiste à organiser d'une façon rationnelle les différents domaines de l'effort de guerre.

Plus loin encore, M. King a déclaré significativement: "Bien que nous soyons disposés à envoyer outre-mer une armée aussi considérable que les moyens du Canada et permettront, sans nuire à notre effort par ailleurs, le gouvernement désire encore davantage à s'assurer que chaque homme, chaque unité et l'ensemble de l'armée soient en mesure de donner leur maximum de rendement. La force d'attaque d'une armée importe plus présentement que nombre de ses effectifs."

Par ailleurs, M. Hanson s'est employé, durant une heure et demie, à démontrer à M. King que le salut de la démocratie et la bonne conduite de la guerre exigeaient qu'il renie ses engagements antérieurs et qu'il impose avec vigueur la mobilisation militaire obligatoire pour service outre-mer, sans consultation préalable du peuple.

L'amendement Hanson

Voici le texte de l'amendement que M. Hanson a présenté à la fin de son discours:

M. Hanson propose, appuyé par M. Gote Sterling:

Que les mots suivants soient ajoutés à l'adresse:

"La Chambre regrette que les conseillers de Son Excellence, au lieu de donner au pays la direction si essentielle à une époque décrite si justement dans le discours du Trône comme la plus critique de l'histoire du monde, ont cherché, au contraire, à fuir leur responsabilités en tenant un plébiscite qui, de l'aveu de cette Chambre, est la négation du gouvernement responsable.

"La Chambre exprime aussi le regret que les conseillers de Son Excellence n'aient pas jugé bon de recommander sans délai au Parlement des mesures additionnelles destinées à:

"a) mobiliser complètement la richesse et les ressources naturelles, ainsi que, sur une base sélective, celle de tout l'effectif en hommes et en femmes du pays, ainsi qu'il puisse assurer un effort de guerre national total sur n'importe quel théâtre de la guerre;

b) répondre aux besoins im-

périeux de l'agriculture, de l'industrie et des forces combattantes de la nation et

c) préparer la période de l'après-guerre".

L'amendement Coldwell

Voici le texte du sous-amendement de M. Coldwell:

"Cette Chambre regrette que les conseillers de Votre Excellence aient exercé les pouvoirs étendus à eux conférés par l'Acte de mobilisation des ressources nationales surtout pour conscrire des hommes pour la défense du pays et, de l'avis de la Chambre, aucun effort total susceptible de répondre aux exigences actuelles de la guerre, aux problèmes domestiques, et à la préparation de la période d'après-guerre, n'est possible sans la mobilisation totale de la richesse de l'industrie et des capitaux tout comme celle du capital humain.

"La Chambre en conséquence, demande que lors du prochain plébiscite la population du Canada soit invitée à approuver la conscription complète et efficace des industries de guerre, de la richesse accumulée et des institutions financières simultanément et sur la même base de sacrifice que le projet suggéré de conscription du capital humain".

LE Dr COUILLARD ELU PRESIDENT DU COMITE PROVINCIAL

M. le Dr J.-A. Couillard est le nouveau président, et M. le Dr J.-A. Vidal, le nouveau vice-président du comité provincial de défense contre la tuberculose. Le premier remplace M. le Dr J.-A. Jarry, directeur médical de l'Institut Bruchési, et le second, M. le Dr Jean Grégoire, sous-ministre de la Santé et du Bien-Etre Social. MM. Jarry et Grégoire occupaient ces charges avec distinction depuis 1938 et c'est eux-mêmes qui demandèrent à en être relevés et proposèrent les noms de leurs successeurs.

M. le Dr Couillard, aviseur technique du ministère de la Santé, ancien surintendant du sanatorium du Lac-Edouard et surintendant actuel du sanatorium de Mont-Joli, est un des pionniers de la lutte à la tuberculose dans la province de Québec. Il a une longue expérience en pathologie et ses services ont été hautement reconnus par l'Association canadienne antituberculeuse qui lui confiait sa direction il y a quelques années. Avec le Dr J.-A. Jarry et feu le Dr Arthur Rousseau, il est le seul canadien-français à qui un tel honneur ait été conféré.

M. le Dr J.-A. Vidal, chef de service à l'hôpital du Sacré-Coeur et professeur à l'université de Montréal, est également un de nos pathologistes les plus avertis, animé, comme le Dr Couillard, d'un magnifique esprit social.

Le secrétaire-trésorier du comité provincial de défense reste M. le Dr Georges Grégoire, directeur du dispensaire antituberculeux de Québec. Enfin, on a maintenu dans ses fonctions de publiciste M. Jean-Marie Turgeon.



Achetez des OBLIGATIONS de la VICTOIRE NOUVELLE ÉMISSION

No. 1

L'ALUMINIUM RESERVE AUX FINS DE GUERRE

Washington. — La commission sur la production de guerre a réservé aux fins de guerre tout le stock d'aluminium qui se trouve aux Etats-Unis, en interdisant toute utilisation civile sauf pour un petit nombre d'articles essentiels.

Quinze usages non-militaires sont autorisés mais la plupart ne portent que sur un aluminium de qualité inférieure. Toute autre consommation civile est interdite sauf lorsque l'autorisation en a été spécifiquement donnée par la division des priorités depuis le 31 octobre dernier.

NOUVELLES DE HONG-KONG PAR SHANGHAI

Ottawa. — On a annoncé aux quartiers généraux de la défense nationale, que le gouvernement suisse, chargé de veiller à la protection des intérêts britanniques et canadiens dans la Chine occupée, a établi des communications avec Hong-Kong.

On espère que cela procurera un moyen d'obtenir des nouvelles attendues depuis si longtemps, au sujet des soldats britanniques et canadiens", dit la déclaration des quartiers généraux.

Aussitôt qu'il aura reçu des nouvelles, le département en communiquera les détails aux intéressés.

LA POPULATION DU CANADA EST DE 11,419,986 AMES

D'après les chiffres du recensement décennal de juin 1941, annoncés officiellement aujourd'hui le Canada a une population de 11,419,896 en comparaison de 10,376,786 lors du recensement précédent de 1931. Voici la population par province: Ile-du-Prince-Edouard, 93,919; Nouvelle-Ecosse, 573,190; Nouveau-Brunswick, 453,377; Québec, 3,317,241; Ontario, 3,756,632; Manitoba, 722,447; Saskatchewan, 887,747; Alberta, 788,393; Colombie britannique 809,203; Yukon 4,687; territoire du Nord-Ouest 10,661; Nouveau Québec, 2,399.

AGRONOME REGIONAL

Québec. — M. Adrien Morin, sous-ministre adjoint de l'Agriculture, annonce la nomination de M. Philippe Granger, B.A., B.S.A., au poste d'agronome régional avec résidence à Victoriaville. Il remplace M. Emile Lemire, nommé chef du Service de la Propagande à Québec.

M. Granger a fait ses études classiques au collège de l'Assomption et ses études agronomiques à l'Institut Agricole d'Oka. Après un bref stage en 1928 sur la ferme expérimentale de l'Assomption, il devint assistant-agronome à Lachute jusqu'en 1931, puis agronome du comté de Drummond.

Il s'est spécialisé dans la direction des oeuvres coopératives agricoles. Il a également donné une attention particulière aux concours de fermes.

LE CANADA FOURNIRA DES MATIERES PREMIERES

Ottawa. — Des porte-parole du gouvernement ont déclaré, que le Canada ne tenait pas à se faire représenter auprès des trois commissions anglo-américaines, qui ont pour mission de coordonner les exportations, les matières premières et les approvisionnements en munitions et dont a Washington a annoncé la formation.

Ces porte-parole ont déclaré que le gouvernement jugeait préférable de fournir à ces commissions les approvisionnements qui leur seront nécessaires et de les laisser agir comme bon leur semblera pour les distribuer.

L'absence de représentants canadiens dans ces trois comités a soulevé des commentaires à Washington, parce que le Canada possède beaucoup de matières premières et produit beaucoup de munitions.

CONTREBANDE DE DIAMANTS

Les Nazis écoulaient aux Etats-Unis les pierres volées.

New-York. — Une tentative d'agents allemands pour disposer sur les marchés américains de diamants valant des millions de dollars et trouvés en Belgique et Hollande occupées a été narrée dans un acte fédéral d'accusation par lequel quatre hommes et une corporation newyorkaise sont accusés de conspiration pour déverser aux Etats-Unis du butin et des dépouilles de guerre.

Le succès de ce plan, par lequel le haut-commandement allemand devait financer sa propagande dans les Amériques, dépendait en grande partie d'un système complexe de communications en code pour déjouer la censure britannique, lit-on dans la mise en accusation.

Les défenseurs sont: la Pioneer Import Corporation, Werner von Clemm, son président, qui d'après les autorités fédérales serait le cousin de la femme du ministre allemand des affaires étrangères von Ribbentrop; Carl von Clemm, frère jumeau de Werner, qui serait

Vous achetez peu... vous obtenez beaucoup!



Achetez 3 onces de PINT-O-PINE, ajoutez du sirop ordinaire et vous aurez 20 onces de cet excellent remède contre la toux — assez pour un hiver pour toute la famille.

PINT-O-PINE
Le vieux sirop de famille contre la toux
DANS TOUTES LES PHARMACIES

un émissaire allemand en Italie; Ernest Cremer, gérant de l'office de contrôle des diamants, organisme établi par les nazis aux Pays-Bas à la suite de l'occupation en 1940 et Carlos Hoepfner, vice-président européen de Pioneer Corporation, qui serait présentement en Allemagne.

L'assistant-procureur fédéral Bruno Schachner, qui a déjoué cette conspiration, dit que la Trésorerie a présentement en mains pour \$300,000 de pierres semi-précieuses et artificielles confisquées en vertu d'une ordonnance "gelant" les valeurs allemandes après qu'elles eurent été envoyées à von Clemm. Elle a, en outre, des diamants d'une valeur de \$100,000 qui auraient été expédiés d'Allemagne à la Pioneer Corporation et on a retracé la vente par la même compagnie de \$50,000 de diamants allemands.

UNE DELEGATION DE VAL D'OR A QUEBEC

M. Félix Allard, député de l'Abitibi, a présenté, ce matin, aux membres du cabinet provincial une délégation de Val d'Or venue soumettre au gouvernement un plan de colonisation pour les régions de l'Abitibi.

Plusieurs autres députés étaient au Parlement hier. Nous avons rencontré en particulier, M. Polydore Beaulac, député de Saint-Maurice, et le Dr A.-U. Rajotte, de Drummondville, actuellement en pleine campagne municipale à Drummondville dont il est le maire. Ce dernier a déclaré qu'il lui fait une lutte serrée, mais il espère remporter la victoire. La votation aura lieu le 2 février.

KNOCKOUTEZ ce RHUME!



En deux minutes Pasmore commence à produire son effet dans les bronches et en 5-10 minutes congestionnée. Ayez-en toujours une bouteille sous la main. Dans toutes les pharmacies.

Pasmore
MIXTURE pour les BRONCHES

URGENT
LA RUSSIE A BESOIN
DE SECOURS MEDICAUX

ENVOYEZ IMMEDIATEMENT VOS CONTRIBUTIONS A LA
Campagne de la Croix-Rouge Canadienne pour la Russie
718, BARRIEUR SAINT-LIFE, MONTREAL
ou à la succursale de la Croix-Rouge la plus proche



La RECETTE Fry
DE CHAQUE SEMAINE
Par Jehane Patenaude

Biscuits Chocolatés à la Menthe (30 Biscuits)

Température: 400 degrés F.
Temps: 8-10 minutes. 2 tasses de farine, 2 c. à thé de poudre à pâte, ½ c. à thé de sel, 2 carrés de chocolat Fry non-sucré (Fry's Cooking Chocolate—unsweetened), ½ c. à thé d'essence de menthe, 1 tasse de graisse végétale, 1 tasse de sucre blanc, 1 oeuf, ½ tasse de lait, ½ tasse de noix Grenoble. Tamisez ensemble: farine, poudre à pâte et sel. Défaire en crème la graisse végétale et ajoutez-y le sucre graduellement. Battez jusqu'à consistance légère. Ajoutez oeuf et chocolat fondu et l'essence de menthe. Battez le tout vigoureusement. Incorporez la farine en alternant avec le lait. Placez le mélange par cuillerées à thé sur une tôle à biscuits et aplatissez avec un couteau trempé dans l'eau froide. Garnissez chaque biscuit avec ½ noix Grenoble.

Cette recette fait partie de la gymnastique du goût. Double plaisir à coup sûr! Dites-moi quelle fût la réaction des petites papilles gustatives. Vous pouvez recevoir gratuitement mon dernier livre de recettes sur le cacao: "Le Chocolat dans la Rondes des Heures". Ecrivez simplement à: Jehane Patenaude, Fry-Cadbury Ltd., Ltd., Montréal.

Notes sociales

M. le juge Armand Boily, de Noranda, est de passage au Palais où il préside le terme de la Cour du Magistrat.

Madame (Dr) Emile Martel s'est rendu à Montréal ou elle devra passer quelque temps à l'Hôtel-Dieu.

Mlle Laurette Sanguinet, de Montréal est de passage à Amos, l'invitée de Mlle Madeleine de Grosbois.

Mlle Andrée Bourbeau passe quelques jours à Sullivan, l'invitée de Madame Gustave Maher.

M. Aurèle Drouin, de Val d'Or était en voyage d'affaires en notre ville, la semaine dernière.

Me L.-A. Ladouceur, C. R. est de retour d'un voyage dans la métropole où il a plaidé devant la Cour d'Appel du district de Montréal.

MM. Edmond Carrière et Alfred Roy sont en voyage d'affaires dans la métropole.

MM. Achille et Ozanam Lalonde se sont rendus en fin de semaine à Arnfield où ils ont assisté et pris part à un tournoi de ski.

Questions posées par l'hon. sénateur A. Sauvé

Ottawa. — L'hon. sénateur Arthur Sauvé a donné avis de plusieurs interpellations qu'il a l'intention de faire au Sénat. Il demandera au gouvernement quelle somme totale le gouvernement a dépensée depuis cinq ans dans le but de protéger et de fortifier la santé de la population et de combattre les maladies; combien le gouvernement de chaque province a-t-il dépensé pour les mêmes fins durant les mêmes années?

Le gouvernement exerce-t-il un contrôle sur le nombre, la classification et la production des employés dans les usines de guerre? Ces employés reçoivent-ils une indemnité en cas de maladies contractées dans ces usines?

Le gouvernement accorde-t-il ou se propose-t-il d'accorder des indemnités aux municipalités rurales qui entretiennent des routes d'hiver pour le transport des employés aux usines de guerre? De la négative, pourquoi pas?

RUSE ODIEUSE D'UN SUBMERSIBLE NAZI

Norfolk. — Les membres de l'équipage du pétrolier torpillé "Francis E. Powell" débarqués à Norfolk après avoir été rescapés par la garde côtière américaine, ont dit hier que le sous-marin ennemi qui coula leur navire suivit leur chaloupe de sauvetage durant des heures, puis tenta de suivre le bateau qui vint à leur secours. Mais le garde-côte dépassa aisément le corsaire.

Le torpillage du "Lady Hawkins"

71 survivants du luxueux paquebot canadien sont arrivés à Porto-Rico.

San Juan, Porto-Rico, 29. — Les 71 survivants du paquebot canadien "Lady Hawkins" arrivés aujourd'hui à Porto-Rico considèrent que leur sauvetage est miraculeux et sont convaincus que leurs 250 compagnons d'infortune ont péri.

Le sous-marin s'est approché du paquebot à la faveur de l'obscurité de la nuit. Il savait sans doute que le paquebot était sans défense car il s'est approché de quelque 100 verges puis a dirigé vers lui deux puissants phares lumineux, pendant une minute avant de lancer la première torpille.

Description du torpillage

Le New York Herald Tribune rapporte que le navire a été coulé en pleine mer au large de Welington. La première torpille a atteint le navire au moment où les voyageurs et les membres de l'équipage se rendirent avec une discipline parfaite aux chaloupes de sauvetage.

Le Herald Tribune continue la description de l'attaque et dit

que "la plupart des voyageurs n'ont pas eu de chance d'échapper. La première torpille a atteint le "Lady Hawkins" en avant du pont. Le grand mât s'est écrasé, le navire a versé et plusieurs personnes ont été lancées dans les eaux froides d'une mer calme et sombre.

"La deuxième torpille a apparemment fait sauter la chambre des moteurs et a détruit deux chaloupes de sauvetage."

Cinq morts dans la chaloupe

Le coulage eut lieu le matin du 19 janvier à 1 h. 50. 76 personnes ont pris place dans la chaloupe de sauvetage mais cinq d'entre elles moururent en mer. Le premier officier Kelly raconte ainsi la situation des rescapés dans la chaloupe: "Cinq personnes sont mortes et ensevelies en mer. Ce fut nos moments les plus pénibles. J'aurais pu en aider quelques-uns à tenir plus longtemps mais je n'avais qu'une bouteille de brandy et je devais le garder pour les moments où il serait le plus utile, particulièrement pour les enfants. Ils ont encore une longue vie devant eux et je voulais qu'ils aient leur chance."

UN COMPROMIS ENTRE HITLER ET SES CHEFS

Plusieurs généraux allemands confirmés dans de nouveaux commandements.

Londres. — Le Die Zeitung, organe antinazi publié à Londres en langue allemande, dira demain qu'un compromis auquel en sont venus Hitler et certains éléments du haut commandement allemand "équivalait à un aveu de la part du fœhrer qu'il est incapable de mener la campagne russe sans l'aide de stratèges d'expérience."

Un extrait du journal, mis en circulation aujourd'hui par le ministère des renseignements, déclare que les généraux conservateurs von Bock, von Rundstedt, von Leeb et d'autres "ont été confirmés dans de nouveaux commandements et ont pris charge de nouvelles armées."

Le prix payé par Hitler pour ce compromis consiste surtout en une promesse par laquelle il s'engage à écouter de moins près la voix d'Heinrich Himmler,

chef de la Gestapo, dans la conduite des affaires militaires de la nation et à le renvoyer dans le Reich.

Mais, précise le Die Zeitung, Himmler reste l'homme le plus influent de l'Allemagne sauf Hitler et il a déjà élaboré ses plans en vue d'accroître le prestige du parti nazi et du régime. A cette fin il doit bientôt inaugurer une vaste campagne de recrutement pour le bénéfice de la garde d'élite d'Hitler.

DES PRISONNIERS POUR LES FERMES

Hamilton. — M. Alex. MacLaren, directeur de l'entraînement agricole au département du travail de l'Ontario, a dit hier qu'on suggéra bientôt au gouvernement fédéral que des prisonniers de guerre italiens soient emmenés au Canada pour aider à améliorer la situation de la main-d'oeuvre.

Il ajouta qu'il a déjà suggéré "d'employer des japonais de naissance canadienne dans les champs de betteraves."

M. MacLaren a dit au congrès annuel de l'Association des producteurs de fruits de l'Ontario qu'une armée agricole de plus de 425,000 est nécessaire à l'exécution du travail sur les fermes ontariennes.

Il ajouta que des enquêtes de son département ont montré que le nombre des ouvriers assignés aux produits laitiers sur les fermes a été réduit des deux-tiers.

Où est Gos?

À prendre une DOW

"Je suis tout simplement descendu prendre une bonne bouteille de DOW!"

Plus de gens découvrent chaque jour que Dow est la plus délicieuse des bières

PERSONNES DEMANDEES

Montréal.
SI VOUS AVEZ 21 ans ou plus et désirez un emploi rémunérateur. Plein temps ou partie de votre temps, communiquez immédiatement avec M. Monette, Dépt. QC-A2, 2117, rue Masson, Montréal. Expérience non essentielle. Aucune obligation. Chance exceptionnelle.

AUX CULTIVATEURS DE LA REGION

Je suis acheteur de lard, bœuf, agneau frais, poules, poulets, patates, foin.

Pour informations, s'adresser à

JULES DUBREUIL

VAL D'OR,

P. Q.